

LETTRE D'INFORMATION

CENERGY

4

SEPTEMBRE
2023

LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN DE CERGY-PONTOISE

ÉDITO

Trois ans après le démarrage du vaste programme de rénovation dont il fait l'objet, le réseau de chaleur de Cergy-Pontoise atteint un niveau significatif d'efficacité et de performance. Passage en régime basse pression, rénovation de 5,5 km de réseau et création de 3 km de canalisation à ce jour, modernisation de 360 sous-stations et création de 37 vannes d'isolement : ces travaux réalisés depuis le début de la délégation sont les fondements d'un réseau plus efficace.

Et parce qu'il est exemplaire en matière environnementale, notre réseau est concerné par le «classement» des réseaux de chaleur. Cette obligation de raccordement sur des périmètres définis va permettre le développement du réseau et contribuer à sa démarche vertueuse.

Enfin, parce que nous sommes en septembre et que la nouvelle saison de chauffe approche, vous trouverez dans cette lettre les explications sur les modalités de remise en chauffe de votre logement et les différents intervenants qui la gèrent.

Jean-Paul Jeandon
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise

Raphaël Lanteri
Conseiller communautaire
délégué au chauffage urbain

SOMMAIRE

EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE RESEAU DE CHAUFFAGE

- 1 Remise en route du chauffage : ce qu'il faut savoir (p. 2)
- 2 Exploitant primaire – exploitant secondaire : qui fait quoi ? (p. 2)

- 3 Classement du réseau (p. 3)

AU PROGRAMME DE CETTE RENTRÉE

- 4 Journée portes ouvertes à la Maison du chauffage urbain (p. 3)
- 5 Nouveaux outils d'information (p. 4)

EN SAVOIR PLUS SUR VOTRE RÉSEAU DE CHAUFFAGE

1 Remise en route du chauffage : ce qu'il faut savoir

En ce mois de septembre les températures se montrent encore clémentes, mais l'automne est presque à nos portes, avec en ligne de mire la remise en route du chauffage collectif dans les logements.

Comme tous les ans, les équipes de CenergyY sont mobilisées pour préparer au mieux cette nouvelle saison de chauffe.

En tant qu'usager, votre interlocuteur privilégié pour la remise en route du chauffage dans votre logement est votre syndic ou gestionnaire car :

- la remise en chauffe se fait uniquement à la demande de l'abonné (gestionnaire, bailleur, syndic) ;
- l'intervention de l'exploitant secondaire est nécessaire dans tous les cas pour la remise en route du chauffage.

Votre gestionnaire dispose de toutes les informations techniques sur le fonctionnement du chauffage de votre résidence ; dès que cela sera nécessaire, il contactera les exploitants primaire (CenergyY) et secondaire pour procéder à une remise en chauffe conjointe.

Et parce qu'il s'agit toujours d'un sujet d'actualité, (re)découvrez sur notre site internet ou notre application les éco-gestes du quotidien, pour maîtriser sa consommation, alléger sa facture et diminuer son impact sur l'environnement.

2 Exploitant primaire – exploitant secondaire : qui fait quoi ?

Pour bien comprendre le fonctionnement d'un réseau de chauffage urbain, il faut faire la distinction entre l'exploitant primaire et l'exploitant secondaire.



1 INSTALLATION DE PRODUCTION DE CHALEUR / CHAUFFERIE

2 RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE

3 SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR

4 RÉSEAU DE DISTRIBUTION SECONDAIRE

L'exploitant primaire, CenergyY, est en charge de la production 1 et de la fourniture de chaleur sur le réseau de distribution primaire. 2

Cette prestation s'arrête en pied d'immeuble au niveau de la sous-station, équivalent de la chaufferie du bâtiment. 3

À partir de ce point, ④ c'est le réseau secondaire qui transporte la chaleur et l'eau chaude sanitaire jusqu'aux appartements. Ces installations privées sont gérées par un autre exploitant, mandaté par le gestionnaire de l'immeuble.

En cas de panne de fourniture de chaleur dans votre appartement, prenez contact avec votre gestionnaire. En fonction du type de dysfonctionnement, il contactera le bon exploitant.

3 Classement du réseau

Les conditions de raccordement au réseau de chauffage urbain de Cergy-Pontoise ont évolué en juillet dernier : une bonne nouvelle pour le territoire.

En effet, exemplaire en matière environnementale, il est concerné par le « classement » des réseaux de chaleur, qui permet de définir des périmètres dans lesquels le raccordement au réseau est obligatoire. Dans ces périmètres,

l'obligation est applicable aux bâtiments neufs ou à ceux faisant l'objet d'une rénovation importante, sous certaines conditions.

Ce dispositif vise à encourager et pérenniser l'accès à des sources d'énergies renouvelables et de récupération ce qui permettra d'atteindre les objectifs nationaux en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique.

www.cenergy.fr/qui-sommes-nous/classement-du-reseau/

AU PROGRAMME DE CETTE RENTRÉE

4 Journée portes ouvertes à la Maison du chauffage urbain

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable et du premier anniversaire de la Maison du chauffage urbain, une journée portes ouvertes est organisée le Samedi 7 octobre 2023, à la chaufferie des Bellevues, à Saint-Ouen-l'Aumône.

Les équipes CenergyY vous accueilleront par petits groupes (15 personnes maximum) pour une découverte de la Maison du chauffage urbain et une visite guidée de la chaufferie.



Pour participer à cet évènement, il est obligatoire de s'inscrire sur une plage horaire, pour cela, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : www.cenergy.fr/venez-visiter-la-chaufferie-biomasse-des-bellevues-et-la-maison-du-chauffage-urbain/



© Laurent Defrocourt - CACP 2022



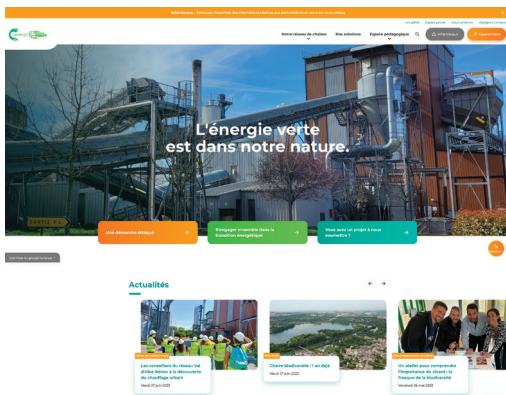
5 Nouveaux outils d'information

Le site internet CenergyY fait peau neuve !

Cette nouvelle version du site internet CenergyY vous propose un nouveau design plus épuré ainsi qu'un menu simplifié pour retrouver plus facilement toutes les informations de votre réseau de chauffage urbain.

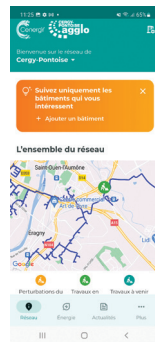


www.cenergy.fr



Mon réseau Coriance : la nouvelle application à télécharger

Petit changement du côté de l'application, tout se passe désormais sur Mon réseau Coriance. Vous avez toujours la possibilité de vous abonner aux notifications pour être informé automatiquement lors d'une intervention dans votre immeuble.



Téléchargez l'application Mon réseau Coriance disponible gratuitement sur les stores



Retrouvez les lettres d'information précédentes sur www.cenergy.fr/qui-sommes-nous/documentation/

CENERGY À VOTRE ÉCOUTE



Contactez les équipes CenergyY, numéro disponible 24h/24 7j/7

N° Cristal 08 09 10 00 27
Numéro dédié APPEL NON SURTAXE



contact.cenergy@groupe-coriance.fr

Consultez le site cenergy.fr rubrique « votre réseau en direct »

